



COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI
RENCONTRE DE CRÉATION

COMPTE RENDU

30 octobre 2018

Version adoptée

Compte rendu rédigé par



INFORMATION GÉNÉRALE

- ◆ **Date** : 30 octobre 2018
- ◆ **Durée** : 18 h 30 à 21 h 00
- ◆ **Lieu** : Club de golf Beattie - La Sarre
- ◆ **Nombre de participants** : 5 participants, excluant les représentants de la mine Casa Berardi
- ◆ **Nombre de secteurs représentés** : 4 secteurs ou plus

Note : Dans le présent document, le masculin englobe les deux genres et est utilisé pour alléger le texte.

MOT DE BIENVENUE

Monsieur Benoît Théberge, consultant indépendant pour l'entreprise Transfert Environnement et Société (ci-après Transfert), souhaite la bienvenue aux participants à cette soirée de création du Comité de liaison de la mine Casa Berardi d'Hecla Québec (ci-après Comité). Il explique que Transfert est mandaté pour accompagner l'équipe de la mine Casa Berardi et précise le rôle de Transfert auprès du Comité. Il invite ensuite les participants à se présenter à tour de rôle :

- ✓ Mme Vicky Ledoux, coordonnatrice environnement pour la communauté de Wahgoshig et résidente de Normétal
- ✓ Mme Marie-Claude Brousseau, directrice générale par intérim de l'Administration régionale Baie-James (ARBJ)
- ✓ M. Benoit Croteau, directeur, Territoire et Environnement, Conseil de la Première Nation de Pikogan
- ✓ Mme Jacynthe Châteauvert, présidente de Recyclo-Nord et présidente du Conseil régional en environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT)
- ✓ M. Christian Gilbert, chargé de projets à l'Organisme de Bassin Versant Abitibi-Jamésie (OBVAJ)

M. Ronald Durham, surintendant général des opérations à la mine Casa Berardi, souhaite ensuite la bienvenue aux participants à cette soirée visant à mettre sur pied un comité d'échanges qui permettra à l'entreprise d'améliorer ses pratiques. Il souligne que l'innovation fait partie de l'ADN de l'entreprise et présente ensuite les membres d'Hecla Québec présents avec lui : Mme Annie Blier, directrice développement durable et relations avec les partenaires et Mme Véronique Fortier, coordonnatrice aux communications et relations avec les partenaires.

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

M. Théberge souligne que la rencontre de ce soir est publique et que des invitations auprès de divers organismes ont également été réalisées afin d'obtenir une représentativité de tous les secteurs. Il invite les participants à poser des questions et à échanger au cours de la soirée. Il présente ensuite les objectifs de la rencontre de création du Comité :

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
COMPTE RENDU

- ✓ Vous informer sur les récents développements à la mine Casa Berardi
- ✓ Échanger sur la proposition de comité de liaison, son rôle, sa composition et le plan de travail pour 2019
- ✓ Procéder à la désignation des membres et des remplaçants (substituts)

DÉROULEMENT DE LA RENCONTRE

M. Théberge précise ensuite le déroulement proposé pour la rencontre :

- ✓ Mise à jour sur la mine Casa Berardi
- ✓ Mise en contexte sur le Comité de liaison
- ✓ Proposition et validation du rôle du Comité et des engagements
- ✓ Proposition et validation de la composition du Comité
- ✓ Pause
- ✓ Désignation des membres
- ✓ Discussion sur les sujets d'intérêts à couvrir en 2019 (plan de travail)
- ✓ Prochaines étapes et conclusion

Les membres sont d'accord avec le déroulement proposé.

MISE À JOUR SUR LA MINE CASA BERARDI

Mme Blier enchaîne avec une présentation portant entre autres sur Hecla Québec, une division d'Hecla Mining, sur les priorités de l'entreprise, ainsi que sur la mine Casa Berardi et les différents projets d'exploration d'Hecla Québec.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 1.	
Quand tu dis 12 ans de durée de vie, c'est à partir de 2017?	M. Durham précise qu'il s'agit du nombre d'années estimé à partir des réserves, donc jusqu'en 2029.

Mme Fortier présente ensuite les différents engagements communautaires, ainsi que les retombées et contributions économiques effectuées en 2017 dont les dons et commandites, les investissements, les achats locaux et le nombre d'employés et d'entrepreneurs.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 2.	
Les investissements dont tu parles, tu vas les détailler?	M. Durham précise qu'il s'agit d'investissement capitalisés pour différents projets et d'achat d'équipements miniers et cite en exemple la réhabilitation de la rampe principale, le rehaussement des parcs à résidus et les innovations. Il mentionne que Casa Berardi est la troisième mine au monde à avoir implanté un camion automatisé.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
 COMPTE RENDU

Mme Fortier poursuit en soulignant les défis et les opportunités pour l'équipe de la mine Casa Berardi:

Défis

- ✓ Recrutement et rétention de main-d'œuvre
- ✓ Établissement des travailleurs dans la communauté (ex : Fly-in/Fly-out)
- ✓ Exigences environnementales des gouvernements
- ✓ Processus administratif pour les demandes de permis

Opportunités

- ✓ Augmentation de la durée de vie anticipée : 12 ans
- ✓ Restauration progressive d'une partie du parc à résidus
- ✓ Collaboration avec divers organismes du milieu
- ✓ Formation de la main-d'œuvre
- ✓ Initiative Vers un développement minier durable

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 3.	
Quand vous parlez de développement de main d'œuvre, quelles sont les actions concrètes?	Mme Fortier souligne les ententes pour la création de cohortes notamment avec le Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi, ainsi que les efforts de recrutement à la source auprès de divers établissements et institutions d'enseignement.

Mme Fortier demande aux participants s'ils voient d'autres défis pour Hecla Québec.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 4.	
De développer des ententes avec les Premières Nations.	M. Théberge propose à l'équipe d'Hecla Québec d'ajouter ce point (collaboration avec les Premières Nations) dans les défis pour de futures présentations publiques.

M. Théberge demande aux participants s'il y a des éléments qui les interpellent davantage (dans la liste des défis et opportunités).

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 5.	
Il y a un élément intéressant, c'est le fait que vous offrez du transport en commun au lieu d'avoir plusieurs camions sur la route.	
Intervention 6.	
Concernant les exigences gouvernementales, je vous encourage à aller au-delà des exigences. C'est un beau défi.	

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
 COMPTE RENDU

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 7.	
Est-ce que l'exploitation à ciel ouvert c'est quelque chose que vous voulez amplifier?	M. Durham précise que la mine est limitée au niveau de la capacité d'usinage (nombre de tonnes traité à l'usine). La moitié de l'approvisionnement provient de la mine ouest et l'autre portion de la fosse à ciel ouvert.
Intervention 8.	
Il y a un élément qui me tient à cœur et c'est le caribou. À une époque, il y avait du caribou qui passait près de la mine. Il y a du travail qui se fait pour la sauvegarde de la « Harde du Détour ». Il serait important de s'impliquer pour la sauvegarde de cette espèce qui est importante.	Mme Blier précise qu'Hecla Québec est en discussions avec les ministères concernées et que selon les informations, le caribou évite la mine dans un rayon de 10 à 15 km.
Intervention 9.	
Mais vous faites des études ou vous vous fiez sur les études des gouvernements?	Mme Blier souligne qu'Hecla collabore avec le Ministère pour les données du côté du Québec (et non de l'Ontario).
Intervention 10.	
Un membre propose qu'Hecla Québec s'implique dans le projet de sauvegarde de la « Harde du Détour » et d'inviter la spécialiste de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) à venir offrir une présentation sur le sujet.	
Intervention 11.	
Au niveau de votre compagnie, c'est quoi sa position pour l'environnement?	Mme Blier précise qu'Hecla Québec possède une politique environnementale basée sur les principes globaux d'Hecla Mining et rappelle que cette position se reflète dans les valeurs de l'entreprise présentées plus tôt.
Intervention 12.	
Pour les fosses à ciel ouvert, est-ce prévu au plan de restauration de ramener ça comme c'était avant au lieu d'avoir des montagnes?	M. Durham précise qu'il est prévu de remplir les fosses progressivement. L'empreinte écologique est une préoccupation pour les mines. M. Théberge indique comprendre que la restauration pourrait être un sujet d'intérêt à aborder en 2019.
Intervention 13.	
Quand vous parlez de l'automatisation, il y a quand même des gens pour opérer ces équipements?	Mme Fortier précise que oui et qu'il s'agit d'une façon de faire pour rendre les opérations sécuritaires.
Intervention 14.	
Et il semblerait que les machines (automatisées) durent plus longtemps aussi, donc c'est bon pour l'environnement.	
Intervention 15.	
En avez-vous des véhicules électriques à la mine?	M. Durham précise que non, car la technologie n'est pas encore assez évoluée à ce niveau.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 16.	
Avez-vous d'autres types d'équipements électriques?	M. Durham précise que non car ils ne sont pas encore assez performants, mais les équipementiers tentent d'en développer. Par contre, la mine Casa Berardi possède notamment des foreuses alimentées à l'électricité.
Intervention 17.	
Mais à la mine Canadian Malartic, il y en a des équipements électriques.	M. Durham précise qu'il s'agit de pelles mécaniques et que ce type d'équipements électriques existent depuis longtemps.

MISE EN CONTEXTE - COMITÉ DE LIAISON

Mme Fortier explique les motifs de la mise en place sur une base volontaire du Comité en amont de l'exigence gouvernementale, ainsi que le rôle d'un Comité de liaison en vertu de la Loi sur les mines.

M. Théberge poursuit en précisant les exigences minimales requises en vertu de la Loi en rappelant qu'elles doivent être considérées comme un minimum à respecter :

- ✓ Composition (municipal, économique, citoyen, autochtone)
- ✓ Les membres proviennent de la région où se situe la mine (possibilité de prévoir d'autres sièges selon les impacts et retombées observables dans une autre région)
- ✓ Fréquence des rencontres (une rencontre par année)
- ✓ Indépendance des membres

M. Théberge demande aux participants s'ils sont familiers avec l'Initiative Vers un développement minier durable (VDMD). Les participants indiquent n'être que peu ou pas familiers avec cette Initiative. M. Théberge ainsi que Mme Blier donnent donc des précisions sur le fonctionnement et la raison d'être de l'Initiative qui est d'améliorer le rendement des sociétés minières en matière de relations avec le milieu, de gestion environnementale et d'efficacité énergétique. Ils indiquent enfin que cette Initiative fait en sorte que certains éléments devront être abordés lors des rencontres du Comité de suivi, en complément des sujets d'intérêts qui, eux, seront identifiées par les membres.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 18.	
Je ne suis pas d'accord avec la notion de développement durable, parce qu'une mine ça l'a une fin.	
Intervention 19.	
Le territoire (où se situe la mine Casa Berardi) est aussi partagé entre nos deux communautés (Pikogan et Wahgoshig). Nous sommes deux	M. Théberge précise qu'il s'agit de la communauté consultée dans le cadre des demandes d'autorisation et de permis.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
communautés sœurs. Mais j'ai juste entendu parler de Pikogan comme membre pour le Comité.	

M. Théberge aborde ensuite la notion d'indépendance en vertu de la Loi qui précise que le Comité doit être majoritairement constitué de membres indépendants de l'exploitant minier.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 20.	
Je reviens aux exigences minimales, est-ce par rapport au VDMD?	Mme Blier précise que c'est selon la Loi.
Intervention 21.	
Donc dans les exigences minimales, il n'y a pas de siège pour le secteur « environnement »? D'où l'importance de faire des propositions plus larges.	M. Théberge précise qu'il faut voir les exigences comme un point de départ et que la composition suggérée par Hecla-Québec sera abordée plus loin dans la présentation.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE MANDAT (RÔLE ET OBJECTIFS)

Mme Fortier présente la proposition de libellé du rôle du Comité et les objectifs :

- ✓ **Rôle:** Le rôle du Comité est de servir de lieu d'échanges afin de favoriser le partage d'information et de contribuer à l'amélioration continue des activités de la mine Casa Berardi.
- ✓ **Objectifs :** Objectifs:
 - Favoriser des liens solides avec les communautés d'intérêts :
 - En abordant des sujets qui les touchent
 - En permettant de s'exprimer librement, de partager leurs préoccupations et de contribuer à la recherche de solutions
 - En collaborant à l'établissement et à l'atteinte d'objectifs communs
 - Solliciter l'avis des communautés d'intérêts sur les initiatives et les engagements de la mine Casa Berardi en matière de relations avec le milieu, d'intendance environnementale et d'efficacité énergétique

M. Théberge demande aux participants si la définition de rôle leur paraît suffisamment claire, si cela les interpelle ou si des ajustements devraient être apportés?

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 22.	
Le terme « information » dans le rôle je trouve cela trop large. J’y serais allée avec quelque chose de plus engageant pour aller plus loin. Ça doit être plus engageant.	
Intervention 23.	
Quand c’est tellement vague, ça permet aux gens de manœuvrer et de manipuler et de faire ce qu’ils veulent faire.	
Intervention 24.	
Je propose de revoir la formulation proposée du rôle du Comité pour y prévoir des mots plus engageant signifiant la mise en commun, la construction, etc.	Mme Fortier dit comprendre l’engagement recherché et que l’équipe s’attardera à proposer un nouveau libellé qui sera soumis aux membres du Comité.
Intervention 25.	
Quand on lit intendance environnementale, ça veut dire quoi?	Mme Blier précise qu’il s’agit d’un anglicisme et que cela signifie la gestion environnementale. Elle propose d’apporter la modification dans les objectifs.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION D’ENGAGEMENTS D’HECLA QUÉBEC ET DES MEMBRES

Mme Fortier poursuit en présentant les différents engagements d’Hecla Québec.

Intervention 26.	
Quand on lit « répondre aux demandes, aux commentaires, aux suggestions... », il me semble que c’est un gros engagement de votre part.	Mme Fortier précise qu’il faut le voir comme le principe derrière la procédure de gestion des signalements, c’est-à-dire que l’équipe d’Hecla Québec va être à l’écoute, va recevoir les différentes propositions et demandes, va les analyser et s’il y a possibilité d’y donner suite, elle le fera et si cela n’est pas possible pour différentes considérations soit économique ou autre, un suivi sera effectué sur la demande.
Intervention 27.	
Est-ce que nous pourrions recevoir les informations à l’avance? (En référence avec les informations qui seront présentées et discutées en rencontre du Comité)	Mme Fortier précise entre autres que les ordres du jour seront acheminés au moins une semaine à l’avance.
Intervention 28.	
Je trouve qu’une semaine à l’avance, ce n’est pas beaucoup pour recevoir les informations.	Mme Fortier précise que l’équipe fera un effort pour que ce soit un peu avant.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
 COMPTE RENDU

Intervention 29.	
Avec certaines compagnies, nous avons un portail où sont déposés les documents et on reçoit des notifications quand de nouveaux documents sont déposés. Nous pourrions avoir ce même genre d'outil de partage d'information pour le Comité.	Mme Fortier mentionne avoir pris bonne note de cette suggestion et va valider la faisabilité.
Intervention 30.	
Je vois qu'il y a des gens de partout autour de la table, s'il y a du mauvais temps, il risque de manquer des gens à cause du déplacement.	Mme Fortier indique qu'en des circonstances comme celles-là, la tenue de webconférences pourrait être une solution.
Intervention 31.	
Est-ce que c'est prévu que les rencontres se tiennent toujours à La Sarre?	Mme Fortier précise qu'il y a une volonté d'alterner la tenue des rencontres dans différentes localités.

Mme Fortier présente ensuite les engagements des membres.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 32.	
Vous parlez de trois rencontres par année, donc il faut toujours être là et si on manque une réunion, on est automatiquement exclu du comité?	Mme Fortier précise qu'il n'y a pas d'exclusion automatique mais que la façon de procéder c'est qu'après deux absences consécutives, l'intérêt à poursuivre du membre sera validé.
	M. Théberge précise que les substituts permettent de prévoir un remplaçant aux rencontres.

M. Théberge demande aux participants si les engagements leur paraissent raisonnables. Les participants indiquent que oui.

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION DE COMPOSITION POUR LE COMITÉ DE LIAISON

M. Théberge présente les principes derrière la composition proposée, soit :

- ✓ Avoir un nombre de participants permettant des échanges efficaces
- ✓ Assurer la représentativité des différentes parties prenantes concernées afin de permettre une expression diversifiée d'opinions
- ✓ Respecter et dépasser les exigences légales

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
 COMPTE RENDU

Mme Fortier présente par la suite la composition proposée par Hecla Québec :

SECTEUR		NOMBRE DE REPRÉSENTANTS
RÉSIDENTS	ABITIBI-OUEST	2
	NORD-DU-QUÉBEC	
MUNICIPAL	ABITIBI-OUEST	2
	NORD-DU-QUÉBEC	
COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE	PIKOGAN	1
SOCIO-ÉCONOMIQUE	ABITIBI-OUEST	2
	NORD-DU-QUÉBEC	
ENVIRONNEMENT		1
ÉDUCATION / FORMATION		1
TOTAL		9
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)		Au besoin
Animateur, rapporteur		2
Hecla Québec		2 et plus

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 33.	
J'aimerais que les préoccupations de la communauté de Wahgoshig soient tenues en compte.	
Intervention 34.	
On peut effectivement être complémentaire (les deux communautés : Pikogan et Wahgoshig) et travailler ensemble. Je souhaite m'impliquer comme citoyenne.	
Intervention 35.	
Est-ce que ce serait possible que Wahgoshig puisse être membre substitut de Pikogan?	Mme Fortier précise qu'étant donné que l'exigence concerne la communauté de Pikogan, il faudrait que le substitut (le cas échéant) soit également de cette communauté.

M. Théberge demande l'avis des participants concernant la représentativité des secteurs, si elle leur paraît complète.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
 COMPTE RENDU

Intervention 36.	
Il y a peut-être le récréatif (utilisateurs du territoire) à ajouter?	Mme Fortier précise que cette catégorie a été ciblée au départ, que des invitations ont été transmises, mais qu'il n'y a pas eu de démonstration d'intérêt jusqu'à présent.
Intervention 37.	
Le secteur communautaire n'est pas dans la liste?	Mme Fortier précise que ce secteur se veut compris dans la catégorie « socio-économique ». Mme Fortier ajoute que, jusqu'à présent, aucun organisme communautaire n'a manifesté d'intérêt, malgré les invitations transmises et les suivis.
Intervention 38.	
J'aurais ajouté l'entrepreneuriat, parce que pour moi c'est important.	
Intervention 39.	
J'aurais proposé un siège pour le volet économique et un siège pour le volet social (donc de séparer ces deux volets de la catégorie « socio-économique »).	M. Théberge demande quel genre de participant pourrait représenter le social.
Intervention 40.	
Peut-être un siège au niveau de l'attraction de la main d'œuvre et immigration?	
Intervention 41.	
Au niveau municipal pour Abitibi-Ouest, ce serait qui?	M. Théberge mentionne que la directrice générale de la Ville de La Sarre s'est proposée pour ce siège et qu'il n'y a pas eu d'autres manifestations d'intérêt du côté municipal.
	Mme Fortier précise que les démarches se poursuivent afin de trouver un représentant du secteur de Valcanton-Val-Paradis.
Intervention 42.	
Au niveau de l'éducation, avez-vous des intéressés?	Mme Fortier que non à l'heure actuelle, mais que les démarches se poursuivent également.
Intervention 43.	
Est-ce que ça pourrait être quelqu'un de la commission scolaire?	Mme Fortier répond que oui.

Intervention 44.	
Je crois que j’aurai beaucoup de difficulté à me trouver un substitut (pour le secteur « environnement »).	M. Théberge précise que le substitut peut être un représentant d’un autre organisme du même secteur.

À la suite des différentes interventions, M. Théberge propose de maintenir la catégorie « socio-économique » telle quelle, en se gardant la possibilité de revoir la composition et l’ajout de sièges lors du premier bilan annuel du Comité. La proposition est acceptée par les participants.

M. Théberge explique par la suite les modalités de fonctionnement pour la désignation des membres et invite les participants à profiter du temps de la pause pour échanger entre eux à ce sujet et valider leur intérêt à prendre part aux travaux du Comité à titre de membre.

PAUSE

DÉSIGNATION DES MEMBRES DU COMITÉ DE LIAISON

Au retour de la pause, un participant propose d’ajouter un second siège pour le secteur environnement par souci de complémentarité entre les organismes qui y seraient représentés et également pour couvrir les deux territoires concernés (Nord-du-Québec et Abitibi-Ouest). Après quelques échanges, cette proposition est acceptée par les participants.

Au terme des discussions et des échanges, la composition du Comité de liaison se décline ainsi :

SECTEUR		NOMBRE DE REPRÉSENTANTS	MEMBRE	SUBSTITUT
RÉSIDENTS	ABITIBI-OUEST	2	Vicky Ledoux	Paul MacKenzie
	NORD-DU-QUÉBEC		Vacant	<i>Vacant</i>
MUNICIPAL	ABITIBI-OUEST	2	Isabelle D’Amour, Ville de La Sarre	<i>Vacant</i>
	NORD-DU-QUÉBEC		<i>Vacant</i>	<i>Vacant</i>
COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE	PIKOGAN	1	Benoit Croteau	<i>Vacant</i>
SOCIO-ÉCONOMIQUE	ABITIBI-OUEST	2	Mélissa Larouche, CCIAO	<i>Vacant</i>
	NORD-DU-QUÉBEC		Marie-Claude Brousseau, ARBJ	<i>Vacant</i>
ENVIRONNEMENT	ABITIBI-OUEST	2	Jacynthe Châteauvert*, CREAT	<i>Vacant</i>
	NORD-DU-QUÉBEC		OBVAJ (représentant à confirmer)	<i>Vacant</i>
ÉDUCATION / FORMATION		1	<i>Vacant</i>	<i>Vacant</i>

TOTAL	10		
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin		
Animateur, rapporteur	2		
Hecla Québec	2 et plus		

* Après validation auprès du commissaire à l'éthique de son employeur, le ministère de la Faune, des Forêts et des Parcs du Québec, Mme Châteauvert a préféré retirer sa candidature au lendemain de la rencontre considérant le lien qu'elle pourrait devoir entretenir avec la mine Casa Berardi dans le cadre de ses fonctions professionnelles.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 45.	
Tout le volet exploration et développements futurs autour de la mine, est-ce que ça va être abordés au Comité?	Mme Blier précise que oui et que l'équipe souhaite proposer une visite de la mine aux membres en 2019.

EXERCICE D'IDENTIFICATION DES SUJETS D'INTÉRÊTS

M. Théberge aborde ensuite les différents sujets d'intérêts ayant été soulevés lors du café-rencontre tenu le 25 septembre 2018 ainsi que les autres sujets devant être abordés par Hecla Québec dans le cadre de l'initiative VDMD. Il propose ensuite aux membres de remplir le formulaire afin d'identifier d'autres sujets d'intérêt qu'ils aimeraient approfondir lors des prochaines rencontres. Le formulaire ainsi que la synthèse des résultats de l'exercice d'identification des sujets d'intérêts se trouvent à l'Annexe 1.

Mme Fortier présente ensuite la proposition de calendrier pour l'année 2019 qui comprend trois rencontres, dont la première aurait lieu dans la semaine du 21 janvier 2019.

Les membres sont d'accord avec la tenue des rencontres en soirée, à compter de 18h30.

QUESTIONS OU COMMENTAIRES	RÉPONSES
Intervention 46.	
Je propose d'avoir un lexique des principaux acronymes et d'éviter le plus possible le jargon technique.	Mme Fortier remercie le membre pour sa proposition de lexique et précise qu'un effort de vulgarisation sera réalisé lors des rencontres.
Intervention 47.	
Il serait bien d'avoir une date rapidement pour la rencontre de janvier.	Mme Fortier mentionne qu'elle fera parvenir un lien avec un sondage <i>Doodle</i> d'ici la fin de la semaine afin que les membres puissent donner leurs disponibilités.

MOT DE LA FIN ET PROCHAINES ÉTAPES

Mme Fortier remercie les membres de leur participation et pour les échanges constructifs et leur donne rendez-vous pour janvier prochain.

Fin de la rencontre à 21 h 00.

COMITÉ DE LIAISON – RENCONTRE DE CRÉATION
COMPTE RENDU

RÉSUMÉ DES POINTS VALIDÉS ET DES SUGGESTIONS RECUEILLIES

VALIDATION

LES PARTICIPANTS ONT :

- Validé les objectifs du Comité (rôle et objectifs) ;
- Bonifié la composition proposée pour le Comité en ajoutant un siège « Environnement »¹ ;
- Convenus des engagements respectifs des membres et de l'entreprise ;
- Procéder à l'autodésignation des membres et des substituts (certains sièges vacants feront l'objet de démarches additionnelles en vue de les combler) ;
- Approuvé le calendrier de rencontres pour 2019.

SUGGESTIONS

IL A ÉTÉ SUGGÉRÉ :

- De revoir le libellé du rôle du Comité de liaison pour y inclure des termes plus « engageants » et de faire en sorte de dépasser le simple partage d'information ;
- De remplacer le terme « intendance gouvernementale » dans les objectifs du Comité par « gestion environnementale » ;
- De revoir au besoin la composition du Comité (secteurs visés et nombre de sièges par secteur) lors du premier bilan annuel ;
- De tenter de transmettre les présentations à l'avance aux membres ;
- D'ajouter l'item « collaboration avec les Premières Nations » dans la liste des défis et des opportunités d'Hecla Québec lors de présentations publiques futures ;
- Qu'Hecla Québec s'implique dans le projet de sauvegarde du caribou de la « Harde du Détour » et d'inviter la spécialiste de l'UQAT à venir offrir une présentation sur le sujet ;
- D'avoir un portail commun de partage de documents ;
- D'avoir un lexique des acronymes fréquemment utilisés.

¹ Précision : Avec le retrait volontaire de Mme Châteauvert du Comité, l'ajout du siège Environnement sera revalidé avec les participants lors de la prochaine rencontre du Comité.

ANNEXE I
EXERCICE DE DÉFINITION DES SUJETS D'INTÉRÊT
(FORMULAIRE ET SYNTHÈSE)



FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES SUJETS D'INTÉRÊTS

COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

30 OCTOBRE 2018

OBJECTIFS :

- ✓ Connaître les sujets qui comptent le plus aux yeux du milieu, via un exercice individuel ;
- ✓ Les résultats seront colligés afin de proposer un plan de travail pour l'année 2019 du Comité de liaison de la mine Casa Berardi.

DÉROULEMENT :

1. Lire l'ensemble des sujets proposés (se référer à la présentation) ;
2. Choisir les deux sujets que vous aimeriez traiter au sein du Comité pour la première année et les inscrire au tableau ci-dessous ;
3. Vous pouvez aussi inscrire un sujet qui n'est pas dans la liste ;
4. Précisez pour chacun des sujets choisis, quel aspect plus particulier gagnerait à être discuté.

Le PREMIER SUJET qui m'intéresse le plus :	Le DEUXIÈME SUJET qui m'intéresse le plus :
Ce qui m'intéresse <u>plus particulièrement</u> par rapport à ce sujet :	Ce qui m'intéresse <u>plus particulièrement</u> par rapport à ce sujet :
✓	✓
✓	✓
✓	✓

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE D'IDENTIFICATION DES SUJETS D'INTÉRÊT POUR LE COMITÉ DE LIAISON MINE CASA BERARDI

Résultats collectés lors de la rencontre de création du 30 octobre 2018

NOMBRE TOTAL DE MENTIONS	SUJETS D'INTÉRÊT		
	NOMBRE DE MENTIONS #1	#2	Intérêt spécifique
3	3		BIODIVERSITÉ (ENVIRONNEMENT)
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Caribou ✓ Bilan environnemental ✓ Réhabilitation des milieux humides ✓ Impact faune-flore ✓ Milieu récepteur ✓ Autres espèces désignées au COSEPHQ (dont l'esturgeon jaune) 		
3	1	2	CRÉATIONS D'EMPLOIS - RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Opportunités de formations, emplois et contrats ✓ Embauche résidents du territoire ✓ Formation ✓ Soutien à l'entrepreneuriat local et régional ✓ Investissement / exploration projets futurs ✓ Besoin approvisionnement ✓ Contrats octroyés 		
4	1	3	RESTAURATION DU SITE
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Restauration du parc à résidus et du site ✓ Réduire l'impact négatif à long terme ✓ Plan de restauration 		
2	1	1	EAU
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Effluents industriels ✓ Traitement des eaux de ruissellement 		

ANNEXE II

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DE LA MINE CASA BERARDI

30 octobre 2018



Rencontre de création

Comité de liaison Mine Casa Berardi

30 octobre 2018



Rôle de Transfert Environnement et Société



- Notre mandat :
 - S'assurer que les informations sont présentées de façon claire
 - Veiller au bon déroulement de la rencontre et à l'atteinte des objectifs
 - Bien documenter les questions et préoccupations pendant la rencontre et produire un compte-rendu
 - Veiller à ce qu'il y ait un suivi pour les questions en suspens
- Gardien du processus

Objectifs de la rencontre

- Vous informer sur les récents développements à la mine Casa Berardi
- Échanger sur la proposition de comité de liaison, son rôle, sa composition et le plan de travail pour 2019
- Procéder à la désignation des membres et des remplaçants (substituts)

3

Déroulement de la rencontre

- Mise à jour sur la mine Casa Berardi
- Mise en contexte sur le Comité de liaison
- Proposition et validation du rôle du Comité et des engagements
- Proposition et validation de la composition du Comité

Pause

- Désignation des membres
- Discussion sur les sujets d'intérêts à couvrir en 2019 (plan de travail)
- Prochaines étapes et conclusion

4

Cadre d'engagement



- ✓ Respecter le déroulement convenu et intervenir sur les sujets discutés
- ✓ Respecter les idées des autres
- ✓ Partager le temps de parole pour que tout le monde puisse s'exprimer
- ✓ Ne pas hésiter à demander de clarifier un propos ou un terme

-5-

Hecla Mining *Notre présence en Amérique du Nord*



-6-

127 années d'histoire minière

Chef de file dans l'exploitation minière créatrice de valeur



- ✓ Créée en 1891. Premier producteur d'argent aux États-Unis, troisième producteur de plomb et de zinc. Producteur d'or depuis 40 ans.
- ✓ Notre stratégie consiste à investir dans nos mines existantes en vue d'en prolonger la durée, de réduire les risques et d'accroître notre production de façon économique.
- ✓ Hecla est connue pour son côté innovateur dans les mines souterraines de faible tonnage.
- ✓ Production totale en 2017
Argent : 12,4 Moz
Or : 232 koz

-7-

Hecla Québec

Une division de Hecla Mining



Casa Berardi

Historique


 NVSEUR



1974 Inauguration des 19 premiers puits

1981 Forage des trous de découverte

1988 Ouverture de la mine Est et début de la production commerciale

1990 Ouverture de la mine Ouest

1974-1991 Proportion d'Or

1997 Fermeture des mines

1991-1998 Proportion de l'Or

1998-1999 Découverte de la Zone 1-13 (prolonge la durée de vie de la mine)

1998-2004 Exploration sur le site

2004-2006 Étude de faisabilité et construction

2007 Retour en production de la mine Ouest

1998-2013 Progrès de Mine Action

2013 Acquisition par Hecia Mining

9

Casa Berardi

Faire d'une bonne mine une grande mine


 NVSEUR





	2017	2018E
Production d'or	156,6 koz	160 koz
Débit moyen de l'usine de traitement / jour	3 551 tonnes	3 800 tonnes
Réserve d'or	1,4 Moz	1,6 Moz
Nombre d'employés	898 <small>(Au 31 décembre 2017)</small>	900

Durée de vie de la mine : 12 ans

10

L'exploitation minière responsable

Une valeur fondamentale

11

L'exploitation minière responsable

Une valeur fondamentale



Responsabilité sociale de l'entreprise

Au cœur des activités de la société



- Chez Hecla Québec, la responsabilité sociale de l'entreprise repose sur trois piliers :
 - Santé et sécurité
 - Respect de l'environnement
 - Engagement communautaire



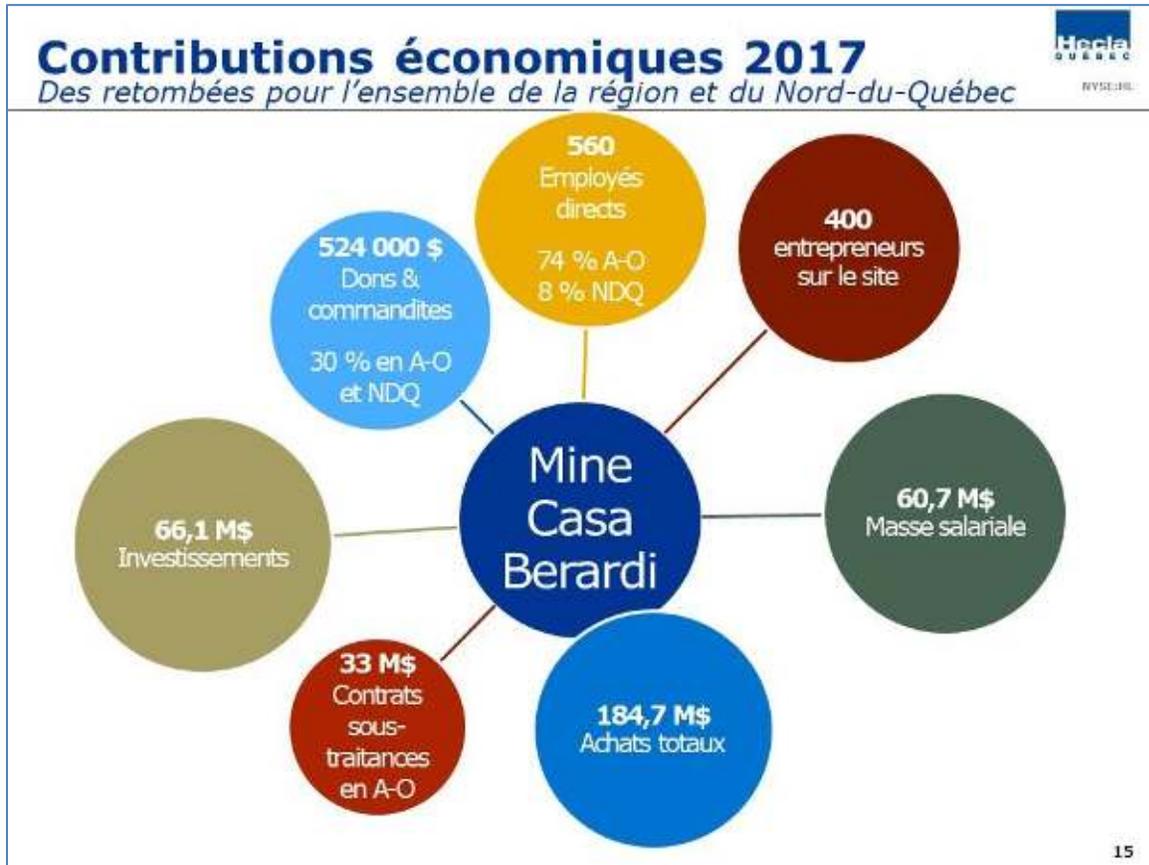
13

Engagement communautaire

Des retombées pour l'ensemble de la région et du Nord-du-Québec



14



Défis et opportunités

Défis

- Recrutement et rétention de main-d'œuvre
- Établissement des travailleurs dans la communauté (ex : Fly-in/Fly-out)
- Exigences environnementales des gouvernements
- Processus administratif pour les demandes de permis

Opportunités

- Augmentation de la durée de vie anticipée : 12 ans
- Restauration progressive d'une partie du parc à résidus
- Collaboration avec divers organismes du milieu
- Formation de la main-d'œuvre
- Initiative *Vers un développement minier durable*

Et vous, qu'en dites-vous?

16

Des canaux d'information et d'échanges pour maintenir le contact



▪ Jusqu'à présent :

- Relations avec les organismes du milieu
- Page Facebook Hecla Québec
- Courriel : relations.casaberardi@hecla-mining.com



▪ Nouveauté :

- Procédure de gestion des signalements

▪ À venir

- Comité de liaison
- Site Internet et registre public pour suivre les travaux du Comité de liaison

17

Procédure de gestion des signalements

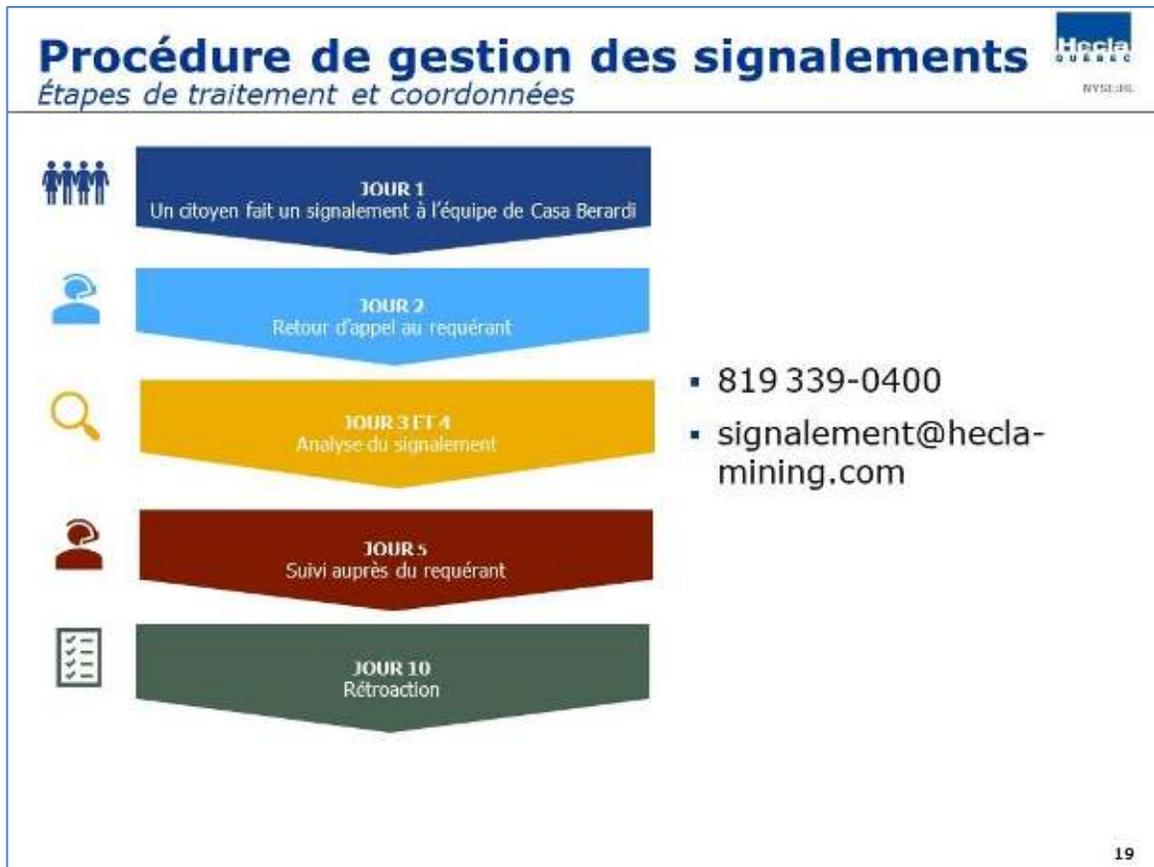


Objectifs

- Être à l'écoute des préoccupations
- Faciliter la gestion et les suivis des questions, commentaires et plaintes
- Permettre aux citoyens de participer à l'amélioration continue de la mine



18



- ## Café-rencontre du 25 septembre 2018
- La majorité des participants souhaite **recevoir des mises à jour de façon plus régulière** sur les opérations de Casa Berardi et les projets de développements d'Hecla Québec ;
 - La façon dont Hecla Québec **gère les impacts de ses opérations** sur le milieu et **maximise les retombées économiques** de ses opérations, constituent les principaux sujets d'intérêt ;
 - **L'automatisation des opérations à la mine** intéresse également les participants ;
 - Les résidents du secteur de Villebois et de Valcanton souhaitent obtenir une **oreille plus attentive** de la part d'Hecla Québec ;
 - Pour la création du comité de liaison: les participants recommandent une composition représentative des **deux pôles géographiques** : Abitibi-Ouest et le Nord-du-Québec.
- 20



RVSE:08

Pourquoi un Comité de liaison?

Mise en contexte

21



RVSE:08

Comité de liaison de mine Casa Berardi

- Spécifique à la mine Casa Berardi
- Sur une base d'abord volontaire et proactive
- En lien avec l'Initiative Vers le développement minier durable
- Rôle d'un Comité de liaison : Favoriser l'implication de la communauté locale dans l'ensemble d'un projet d'exploitation minière (Loi sur les mines)
- Exigences minimales :
 - Composition (municipal, économique, citoyen, autochtone)
 - Les membres proviennent de la région où se situe la mine (possibilité de prévoir d'autres sièges selon les impacts et retombées observables dans une autre région)
 - Fréquence des rencontres (une rencontre par année)
 - Indépendance des membres

Notion d'indépendance

En vertu du Guide du ministère



NYSE:HL

Le comité de liaison doit être majoritairement constitué de membres indépendants de l'exploitant minier.

'Un membre est réputé non indépendant :

- *S'il a, de manière directe ou indirecte, des relations ou des **intérêts de nature financière** ;*
- *S'il a, de manière directe ou indirecte, des relations ou des **intérêts commerciaux** ;*
- *S'il est à l'emploi du **MERN ou du MDDELCC** ;*
- *S'il est ou a été, au cours des deux années précédant la date de sa nomination, à l'emploi de l'exploitant minier ou de l'une de ses filiales en propriété exclusive ;*
- *S'il est lié à une personne qui occupe un tel emploi. On entend par « personne liée » une personne liée par les liens du sang, du mariage, de l'union civile, de l'union de fait ou de l'adoption. Seuls les **parents au premier degré** sont visés. '*

23

Rencontre de création



NYSE:HL

Démarches effectuées pour inviter la population

- Café-rencontre du 25 septembre
- Publication sur la page Facebook d'Hecla Québec
- Invitation aux citoyens des deux pôles concernés
- Invitations de plusieurs organismes potentiellement intéressés
- Suivis et rappels personnalisés

Hecla Québec
www1 Hecla Québec

RENCONTRE PUBLIQUE DE CRÉATION DE COMITÉ DE LIAISON

L'équipe de la mine Casa Berardi souhaite mettre en place un comité de liaison pour favoriser l'échange d'information et la concertation avec les communautés locales. Pour ce faire, Hecla Québec recherche des citoyens et des représentants d'organismes des municipalités avoisinantes à la mine Casa Berardi intéressés à en apprendre davantage sur la façon dont Hecla Québec gère ses opérations minières et les redevances générées sur le mineau.

Vous aimeriez faire partie de ce comité ? Inscrivez-vous à la rencontre publique de création du comité.

Où et quand ?
Club de golf Beattie de La Sane
18, chemin du Got, La Sane
Mardi 30 octobre 2018 à 18 h 30

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
Veuillez confirmer votre présence par téléphone au 819 339-0610 ou par courriel à relations.casaberardi@hecla-mining.com avant le 23 octobre 2018.

UN CANAL OFFICIEL
POUR ÉCHANGER AVEC LA COMMUNAUTÉ

Déroulement proposé pour constituer le Comité



- **Présentation des propositions d'Hecla Québec :**
 - Rôle et objectifs du Comité
 - Engagements d'Hecla Québec et des représentants du milieu
 - Principales règles de fonctionnement du Comité
 - Composition du Comité
- **Validation de chaque proposition :**
 - Les participants posent leurs questions pour obtenir des éclaircissements sur la proposition et indiquent :
 - si celle-ci leur paraît convenable
 - si des ajustements seraient nécessaires
 - Le cas échéant, les correctifs sont validés et intégrés à la proposition



**Rôle du comité,
engagements et composition**

Proposition de rôle du Comité de liaison



▪ Rôle:

- Le rôle du Comité est de servir de **lieu d'échanges** afin de favoriser le **partage d'information** et de contribuer à l'amélioration continue des activités de la mine Casa Berardi.

Proposition de rôle du Comité de liaison



▪ Objectifs:

- Favoriser des liens solides avec les communautés d'intérêts :
 - En abordant des sujets qui les touchent
 - En permettant de s'exprimer librement, de partager leurs préoccupations et de contribuer à la recherche de solutions
 - En collaborant à l'établissement et à l'atteinte d'objectifs communs
- Solliciter l'avis des communautés d'intérêts sur les initiatives et les engagements de la mine Casa Berardi en matière de relations avec le milieu, d'intendance environnementale et d'efficacité énergétique

Engagements d'Hecla Québec



- **Dans le but de soutenir la bonne marche du Comité, Hecla Québec s'engage à :**
 - Fournir les informations nécessaires pour permettre aux membres de participer de manière significative aux discussions
 - Répondre aux demandes, aux commentaires et aux suggestions exprimés par les membres du Comité
 - Assumer les coûts relatifs à la mise sur pied et au fonctionnement du Comité

Engagements d'Hecla Québec



- Encourager la participation des membres par diverses mesures :
 - le remboursement des frais de gardiennage (le cas échéant)
 - le remboursement des frais de déplacement selon les besoins
- Rendre disponibles sur le site Internet de l'entreprise les documents relatifs aux travaux du Comité
- Produire annuellement et rendre disponible sur le site Internet un rapport des activités du Comité

Engagements des membres



Les membres du Comité, pour leur part, sont invités à contribuer des façons suivantes :

- Participer à un minimum de trois rencontres régulières par année
- Exercer leur rôle dans un souci de bien représenter les intérêts de leur secteur et dans le meilleur intérêt de la collectivité
- Faire profiter le Comité de leurs connaissances et de leur raisonnement
- Intervenir dans un esprit de collaboration et de recherche de solutions
- Valider les comptes rendus des rencontres ainsi que le rapport annuel du Comité

Fonctionnement du Comité (grandes lignes)



- Code d'éthique : respect des opinions, collaboration, bonne foi
- Règles flexibles et sans formalité excessive, pouvant être ajustées au besoin
- Préparation par l'initiateur d'outils d'information vulgarisés et courts pour les rencontres
- Avis adoptés par consensus (pas de vote à majorité)
- Animation et coordination par une ressource externe et indépendante
- Comptes rendus validés par le comité, puis rendus publics
- Fréquence des rencontres à déterminer avec le comité en fonction du plan de travail

Composition du Comité de liaison

Objectifs de la composition proposée

- Avoir un nombre de participants permettant des échanges efficaces
- Assurer la représentativité des différentes parties prenantes concernées afin de permettre une expression diversifiée d'opinions
- Respecter et dépasser les exigences légales

Composition du Comité de liaison

Secteurs	Nombre de représentants	Validé par les membres
Résidents Abitibi-Ouest / Nord-du-Québec	2	
Municipal Abitibi-Ouest / Nord-du-Québec	2	
Communauté autochtone de Pikogan	1	
Socio-économique Abitibi-Ouest / Nord-du-Québec	2	
Environnement	1	
Éducation / Formation	1	
TOTAL	9	
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin	-
Animateur, rapporteur	2	-
Hecla Québec	2 et plus	

Auto-désignation des membres

- ✓ Vous auto-évaluez à l'égard de :
 1. Votre intérêt/motivation par rapport au rôle du Comité
 2. De l'engagement demandé
 3. De votre indépendance
- ✓ Lorsque plusieurs représentants d'une catégorie sont intéressés à participer, ils doivent définir entre eux le(s) membre(s) qui siègera(ont) au Comité selon le nombre convenu de sièges.
- ✓ Les membres peuvent désigner une personne – du même milieu ou réseau – qui peut les remplacer aux rencontres (substitut).
- ✓ Les membres comme les substituts font partie de la liste de distribution et reçoivent les informations relatives aux travaux du Comité.

Auto-désignation des membres

- ✓ À prendre en compte :
 1. Municipal – Abitibi-Ouest : Mme Isabelle D'Amours, directrice générale de la Ville de La Sarre, est intéressée à siéger au Comité
 2. Citoyen – Abitibi-Ouest : M. Réjean Fournier est intéressé à siéger au Comité à ce titre



Composition du Comité de liaison

Secteurs	Représentant(e)s confirmé(e)s
Résidents Abitibi-Ouest / Nord-du-Québec	
Municipal Abitibi-Ouest / Nord-du-Québec	
Communauté autochtone de Pikogan	
Socio-économique Abitibi-Ouest / Nord-du-Québec	
Environnement	
Éducation / Formation	
TOTAL	
Personnes-ressources (ministères et agences, experts)	Au besoin
Animateur, rapporteur	2
Hecla Québec	2 et plus

Proposition du plan de travail 2019



Sujets d'intérêt soulevés lors du café-rencontre :

- Comment Hecla maximise les retombées économiques (emplois, contrats, formation etc.) en région
- Comment Hecla travaille à réduire son empreinte environnementale

Proposition du plan de travail 2019



Autres sujets devant être abordés (VDMD) :

- Collaboration avec les communautés d'intérêts afin d'améliorer **l'efficacité énergétique et réduire les émissions de GES**
- Donner l'assurance aux communautés d'intérêts que les **parcs à résidus miniers** sont gérés de façon responsable.
- L'engagement envers la **conservation de la biodiversité** a été communiqué aux employés, aux entrepreneurs et aux communautés d'intérêts concernés.
- Les communautés d'intérêts contribuent à l'examen périodique des **processus de communication** afin de favoriser leur amélioration constante.

Quels sujets vous intéressent plus particulièrement?

(SVP, remplir le formulaire)

Proposition du plan de travail 2019



Proposition d'ordre du jour typique d'une rencontre (durée d'environ 2h30) :

- Suivi de la dernière rencontre
- Approbation du compte rendu
- Tour de table
- Courte mise à jour sur les activités et les opérations
- **Discussion en lien avec les initiatives VDMD**
- **Échanges sur un ou des sujets d'intérêt**
- Divers
- Conclusion et prochaines étapes

Est-ce que ce format de rencontre vous convient?

Proposition du plan de travail 2019



Rencontres du Comité	2019
Rencontre #1 <ul style="list-style-type: none">▸ Préparation d'une consultation publique sur la demande de bail minier▸ Validation du plan de travail▸ Sujet d'intérêt / VDMD	Semaine du 21 janvier 2019
Rencontre #2 <ul style="list-style-type: none">▸ Sujet d'intérêt / VDMD	Mai 2019
Rencontre #3 <ul style="list-style-type: none">▸ Sujet d'intérêt / VDMD▸ Bilan annuel	Septembre 2019

Mot de la fin

43

Merci



41